

L'ENTRETIEN DU MOIS

« JE ME BATS POUR CE EN QUOI JE CROIS QUEL QUE SOIT LE RÉSULTAT... »

de "la Cour des Comptes" ... à la présidence de L'INED... Le combat de toute une vie!

- « J'ai détesté l'ENA !... »
- Parcours dans les dédales de la Cour des Comptes...
- « Le péril français : corporatisme et étatismes... »
- « Des associations lucratives sans but... »
- « La laïcité de 1905 est un héritage du protestantisme français... »
- « La France a une histoire démographique unique au monde... »
- « Nous sommes entourés de gens qui souffrent... »
- « Nous vivons un basculement planétaire... séculaire, voire millénaire... »

Un entretien avec
M. Pierre Patrick KALTENBACH,

Président
des AFP



« Nous sommes dans une société du tri, de la hiérarchie, des statuts et des grades, qui s'emploie à multiplier des systèmes permettant à des gens de se considérer intelligents à vie, par la seule vertu de leur statut, et de refuser toute remise en cause.

« Vous sortez de quelle école ? Avec quel rang ?... » est la question qui vous est posée quand vous rencontrez un fonctionnaire de la haute administration... C'est particulier à notre pays ! Il existe un « péril français » qui est la conjonction du corporatisme et de l'étatisme », nous a confié Pierre Patrick Kaltenbach.

P.P. Kaltenbach est un personnage comme l'on en rencontre peu ; un homme qui allie puissance intellectuelle, inépuisable énergie, vaste culture, humour, faconde et simplicité, de la manière la plus naturelle du monde... mais non moins impressionnante.

Le débat, la discussion, la confrontation des idées, tout autant que l'analyse fouillée, sont les champs de bataille où ce hussard de la pensée et du verbe aime ferrailer.

Redoutable débateur, il sait enchaîner avec brio les pensées incisives et les formules savoureuses, tel un fin bretteur enchaînant ses « bottes secrètes »... le tout servi avec une rare vivacité d'esprit, et un humour ravageur, qui lui fait souvent naître des lueurs de malice au fond des yeux et une esquisse de sourire espiègle au coin des lèvres.

Mais que nul ne s'y trompe : derrière ce goût et cette singulière aptitude pour la joute et la « controverse » – au sens ancien et noble du

terme – se cache un homme d'idéal, de conviction... sans compromis.

Si, chez lui, le discours est sans langue de bois, la pensée, l'attitude et l'engagement sont aussi sans concession à la médiocrité, au conformisme, au carriérisme, aux honneurs, au paraître... Le « parler vrai » lui vient d'un « être vrai ». Une fidélité à des principes et convictions qui indisposent d'aucuns, et lui ont parfois fermé des portes dorées, de celles qui s'ouvrent devant qui « sait » user de « diplomatie », d'autocensure ou de compromission...

Enfin, ce protestant de « vieille famille » à l'entregent et au carnet d'adresses de qualité, est resté tel que lui-même – simple, généreux et amical – malgré son parcours dans les allées de la haute administration.

Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, Président de l'INED (Institut National des Etudes Démographiques) et du Fonds d'Action Sociale pour l'Insertion des Immigrés – entre autres responsabilités assumées au cours d'une carrière bien remplie – P. P. Kaltenbach est président de la Fédération Nationale des Associations Familiales Protestantes, mouvement auquel appartient l'Association Familiale Protestante du Centre-Bretagne.

Voici un entretien qui sort des sentiers battus, en dit autant entre les lignes que dans les mots... qui en disent pourtant déjà long ; et le disent avec une inimitable saveur !

■ Voudriez-vous vous présenter brièvement ?

« J'ai 75 ans, suis marié, père de quatre enfants, grand-père de sept petits-enfants. J'habite à Paris, mais ma maison de famille est au pied du Vercors, dans le Dauphiné, où chaque génération est enterrée, depuis la Révolution, et même depuis la révocation de l'Edit de Nantes... »

J'aime particulièrement la conversation à table, mais j'ai beaucoup pratiqué le ski et l'alpinisme. Ayant été scolarisé à Grenoble, en école privée catholique, j'ai été champion de descente chez les minimes, puis 5^{ème} pour la France chez les cadets... »

■ Aujourd'hui Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes de la République, vous y avez effectué votre carrière professionnelle... Quel chemin vous a conduit vers ce Corps de l'Etat ?

« Mon parcours professionnel serait un peu long à décrire, et il n'est jamais important de parler de soi. Cela n'a pas d'intérêt... »

C'est un peu l'histoire d'une vocation négative, au départ : j'étais mauvais en maths, mais de fil en aiguille, j'ai intégré l'ENA, après avoir été diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris.

J'ai toujours eu l'impression d'être entré à l'ENA « à l'usure » et d'en être sorti par chance... Mais après tout, avoir de la chance est aussi un talent. Talleyrand disait qu'il ne faut jamais donner un grand poste à quelqu'un qui n'a pas de chance !...

La promotion était nombreuse – une centaine de diplômés – car c'était au sortir de la guerre d'Algérie. Elle comptait de futurs « grands de ce monde » comme L. Jospin, J.P. Chevènement, J. Toubon, E.A. Seillière, J. de Rohan... »

■ Quelles impressions et souvenirs vous ont laissés ces années d'études à l'ENA ?

« J'ai détesté cette école : elle représente un énorme effort de la nation – Etat, enseignants, élèves (etc.) – pour arriver finalement à un système corporatiste : si vous terminez dans les premiers, on vous considère comme intelligent à vie, par principe. Il vous suffit de vous taire, et l'on dira de vous avec admiration : « Il sort du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes, de l'Inspection des Finances... »

Sinon, il vous faudra un énorme effort pour ne pas être regardé comme un « sous-développé », et pour arriver au

niveau de « l'homme blanc »... Nous sommes dans une société du tri, de la hiérarchie, des statuts et des grades, qui s'emploie à multiplier des systèmes qui permettent à des gens de se considérer intelligents à vie, par la seule vertu de leur statut, et de refuser toute remise en cause.

« Vous sortez de quelle école ? Avec quel rang ?... » est la question qui vous est posée quand vous rencontrez un fonctionnaire de la haute administration... C'est particulier à notre pays ! Il existe un « péril français » qui est la conjonction du corporatisme et de l'étatisme.

Pour en revenir à ma formation à l'ENA, cela a été la chance de ma vie, puisque j'ai pu rejoindre – avec d'énormes efforts – un grand corps de l'État, la Cour des Comptes, en 1977. Je m'occupais de beaucoup de choses – la famille, les associations, le protestantisme... – et le président national des associations de parents d'élèves de l'époque, M. Antoine Lagarde, a demandé que je sois nommé à la Cour des Comptes afin de bénéficier d'un statut d'indépendance et de liberté qui me permettrait de continuer à militer...

J'en ai tiré la conclusion que, dans ce pays, si vous avez de la chance, êtes convaincu, et avez des « amis de qualité », vous pourrez aller loin, plus que si vous êtes besogneux ! »

■ **Voudriez-vous rappeler en quelques mots quelle est la mission de la Cour des Comptes, et son organisation ?**

« C'est une juridiction collégiale, à la tête de laquelle est nommé un premier président. Elle est subdivisée en sept « chambres », qui se répartissent l'examen des comptes des ministères, des grandes dépenses de l'État...

Les présidents de chambre forment une réunion qui a un pouvoir de décision des programmes, de suivi des travaux... Chaque chambre est composée de 40 à 50 magistrats et assistants de différents grades : Conseillers-Maîtres – les anciens – Conseillers référendaires de 1^{ère} et 2^{ème} classes, auditeurs...

Le travail est fixé pour deux ou trois ans. Il est sérieux, bien fait, par des gens compétents, qui ont une très bonne connaissance de l'administration, car le système vous permet d'aller travailler dans les cabinets ministériels. L'ambiance est sereine, courtoise, policée, studieuse... »

■ **L'on entend régulièrement déplorer que trop d'avis de la Cour des Comptes ne sont suivis d'aucun effet, que des rapports sont « enterrés »... Est-ce votre sentiment ?**

« La Cour des Comptes est une organisation napoléonienne de grande qualité dans les procédures, la sélection des membres, les méthodes de travail...

Mais elle n'est pas totalement libre du choix de ses membres, de ses programmes, de la publication de ses résultats... Et elle n'a pas les moyens d'accomplir le travail que des structures semblables réalisent dans les pays anglo-saxons : le Congrès américain dispose d'un Office du budget qui a 4 000 membres, alors que notre Cour des Comptes a 300 magistrats. Et en Angleterre, pour le seul secteur associatif, la Charity Commission dispose d'autant de moyens que la Cour des Comptes n'en a pour la totalité du budget public français !

Autrement dit, si la Cour des Comptes n'existait pas, la démocratie française serait en plus mauvaise santé, mais elle ne suffit pas, faute de moyens, pour faire tous les contrôles qu'il faudrait. De même, l'Assemblée nationale ne doit pas avoir plus de 50 agents capables de lire les comptes de la nation...

Une vraie et grande démocratie se dote des moyens de contrôle indépendants !

Or, la France – ni les rois, ni la République, ni le peuple – n'a jamais vraiment voulu se doter d'organisations indépendantes qui auraient les moyens nécessaires pour parler sans demander la permission au « souverain ». Les Français n'aiment pas la véritable séparation des pouvoirs. Nous sommes un pays profondément centraliste, dans sa culture politique, administrative et idéologique, héritée de la royauté et du catholicisme...

Voilà pourquoi nous n'avons pas en la Cour des Comptes un organe suffisant pour vérifier la bonne gestion de l'argent public, malgré une dépense publique record parmi les

pays démocratiques, aux côtés des pays scandinaves mais avec une fonction publique beaucoup plus importante que la leur. »

■ **Vous avez servi sous plusieurs présidents de la Cour des Comptes, lequel avez-vous apprécié le plus ? Pourquoi ?**

« Philippe Séguin était un ami de longue date... et j'ai eu les pires relations avec Pierre Joxe, qui a essayé de me mettre à la retraite d'office, pour des raisons que je laisse qui voudra essayer d'imaginer. Je n'en dirai pas plus.

Mais mon problème de citoyen ne se pose pas en termes de préférence ou de relations personnelles. Il tient à une question de principe : on ne doit pas nommer à la Cour des Comptes un ami du « prince », du pouvoir...

En Angleterre, c'est toujours quelqu'un de l'opposition qui occupe ce poste, par principe, comme tout autre dans les systèmes de contrôle. C'est la seule manière de garantir la crédibilité de ce contrôle, qu'il soit séparé du parti au pouvoir. C'est actuellement le cas à la Cour des Comptes, pour la première fois. »

■ **Vous avez également participé aux travaux d'autres instances nationales, tels le Conseil Economique et Social, le Fonds d'action sociale pour l'insertion des immigrés, l'Institut National des Etudes Démographiques (INED), la Commission des Droits de l'Homme... Quels souvenirs vous laissent-ils et quelles réflexions vous inspirent-ils ?**

« Le trait commun à toutes ces instances qui m'a le plus frappé, c'est leur structure et leur fonctionnement identiques :

Le « roi de France » réunit des gens pour consulter son peuple, et organise des états généraux, des assises, des rencontres, des conseils en tous genres et en tous domaines...

Mais qui vient dans ces rencontres officielles ? Des « professionnels de la réunion » ! Je dis parfois en plaisantant : « En France, il y a plus de réunions que de citoyens ! » Nous passons un temps fou à parler, sans avoir le temps de bien préparer avant, ni de rendre compte après... Si bien que les volumes qui paraissent ensuite ne sont lus par personne. Il n'en sort rien.

L'on a l'impression d'une perte de temps extraordinaire pour un résultat presque nul.

L'on vous objecte que c'est la démocratie... Mais non : les gens qui viennent dans ces réunions finissent par ne plus représenter qu'eux-mêmes. L'une des questions fondamentales à poser en France à tous niveaux est celle-ci : « Qui représentez-vous réellement ? Combien de bénévoles pour les associations, de militants pour les syndicats, de patrons pour le patronat, etc. ? »

Et quand vous osez poser la question, on vous répond : « Oh ! mais vous nous remettez en cause ! Vous ne nous aimez pas ! Vous êtes méchant !... »

A de très rares exceptions – comme le Haut conseil à la famille – l'appareillage des réunions et instances à la française est une machine à étouffer ou empêcher le vrai débat, et finalement un obstacle à la santé démocratique du pays. »

■ **De votre longue carrière, gardez-vous particulièrement le souvenir de quelques expériences, événements, grands moments... ?**

« L'ensemble a été très agréable. Mais « l'événement », c'est plus le statut inouï que j'ai pu avoir ; cette position de magistrat à la Cour des Comptes, de haut fonctionnaire français que le monde entier nous envie !

Le privilège d'être indépendant, de pouvoir faire le travail sans dépendre de quelqu'un... Même le président de la Cour qui me détestait n'est pas parvenu à me faire partir ! »

■ **Vous appartenez à une très ancienne famille protestante, et retournez souvent sur les terres de vos ancêtres mensois dans le Dauphiné... Quel héritage le protestantisme vous paraît-il avoir légué à notre pays ?**

« La Réforme protestante en France, n'est pas la Réforme en Allemagne ou en Angleterre : elle est marquée par

Calvin, qui fonda la démocratie et la république – ce sont les historiens comme Michelet qui le disent, pas moi –, et par les persécutions subies : une Eglise détruite pendant plus d'un siècle...

Cela crée un souvenir historique et un arrière-plan psychologique très particulier. Cela donne des gens qui n'accordent pas grande importance aux systèmes de pouvoir, et donc des gens d'une religion « associative » et familiale – qui se regroupaient pour résister, transmettre la foi (etc.) – et d'une religion « laïque », où la famille, le fidèle lisait la Bible parce que le pasteur était aux galères, pourchassé, roué, exilé...

De cette histoire sort une conception, un modèle « politique » de séparation des pouvoirs, l'opposition au monopole et au monolithique, un relativisme institutionnel qui diffère totalement de la conception monopolistique héritée du centralisme royal et catholique romain.

Les protestants Locke, Spinoza..., chassés de leurs églises et enfermés dans Amsterdam en 1685, ont dit – de la même manière que Montesquieu – qu'il fallait interdire à la religion de gouverner la vie de la cité, donc séparer l'Eglise et l'Etat, principe de base de la laïcité, qui comporte l'autre facette : l'Etat n'intervenait pas dans l'exercice de la religion, et en garantit la liberté...

Et la laïcité, en 1905, est aussi un héritage du protestantisme français. »

■ **En quoi les persécutions subies marquent-elles encore les protestants d'aujourd'hui ?**

« L'héritage « heureux » de cette tragédie a précisément été de forger une religion associative, familiale et laïque, réfractaire à toutes les formes de monopoles. Si vous persécutez les gens, vous les renforcez, vous les unissez...

Cette marque a longtemps été indélébile, et elle demeure dans les conceptions qu'ont les protestants de l'organisation de la société. »

■ **Qu'apporte au Parisien d'adoption que vous êtes devenu le retour régulier vers son « pays » ancestral ?**

« C'est le lieu où j'ai hérité de tout cela... »

On a retrouvé dans les greniers de la maison familiale, cachées dans les poutres, des Bibles – qui étaient interdites à l'époque – avec des pamphlets, des sonnets...

Mes ancêtres étaient pasteurs « au Désert » (N.D.L.R. : en clandestinité car pourchassés), et ce souvenir est resté très vivant dans la famille.

C'est une terre où les protestants ont tous été Vaudois tout d'abord, puis Réformés. Un tiers ont fui le pays sous la persécution, à Genève en Suisse, à Berlin en Allemagne... Des femmes ont été enfermées de force dans des couvents au 17^{ème} siècle.

Nous avons encore dans les maisons des papiers de ces époques, comme les versements obligatoires à la « caisse de conversion » pour payer la cloche de l'église catholique (etc.).

On comprend donc pourquoi plus de la moitié des rédacteurs des cahiers de doléances à la Révolution étaient des huguenots (des protestants) et qu'en 1905, ils étaient nombreux à promouvoir les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

■ **Président des Associations Familiales Protestantes, vous avez vécu l'évolution du mouvement familial français depuis des années... Voudriez-vous en rappeler à grands traits les origines historiques et les caractéristiques principales ?**

« Il faut situer le mouvement familial français dans l'histoire démographique de notre pays, unique au monde : dès le début du 19^{ème} siècle, les Français ont commencé à réguler les naissances, alors même que la France était dite « la fille aînée de l'Eglise » catholique !... »

Nous étions alors le peuple le plus riche et le plus nombreux d'Europe. (A l'époque de la Révolution, nous étions 25 millions, un peu plus que les Russes, quand les Anglais étaient à peine 9 millions, et les Allemands de même !).

L'on a commencé à réaliser les effets de cette régulation des naissances quand un siècle après nous étions 40 mil-

lions alors que les Anglais étaient passés à 50-60 millions, les Allemands à 80 millions...

Ce déficit démographique s'accompagnait d'un déficit d'instruction publique, qui justifiera l'effort gigantesque et remarquable de la République pour installer une école par commune.

Mais démographiquement, la France continue à stagner : 40 millions après la défaite de 1870 ; 40 millions après la Guerre 14-18 ; de même en 1939 ; puis en 1945...

En 1945, devant cette situation, de Gaulle, les socialistes, les communistes, le MRP décident de faire ensemble une politique de la famille, alors qu'on sort du régime de Vichy ! C'est dire le sentiment unanime qui anime les Français : il faut un sursaut vital.

C'est donc la mise en place des allocations familiales – mesure empruntée aux patronats protestant alsacien et catholique lillois – et de toutes sortes d'autres allocations. C'est la création de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), de dispositifs de crèches (etc.), et le pays consacre six points du Produit Intérieur Brut (deux fois la moyenne européenne) à une politique familiale sans précédent ni équivalent. Elle va se poursuivre, et faire de la France le pays où la fécondité se maintient mieux que partout ailleurs en Europe occidentale. Des universitaires chinois, russes, allemands viennent nous voir pour comprendre la raison de cette situation démographique unique. »

■ **Qu'en est-il plus spécifiquement des Associations Familiales Protestantes ?**

« Elles font partie des sept mouvements d'associations familiales que l'Etat a voulu fédérer, dans leur grande diversité – et dans une démarche originale – pour fonder le mouvement familial français, l'UNAF.

Dans chaque département, l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) rassemble les associations familiales et dénombre leurs adhérents, conformément à la loi.

Les Associations Familiales Protestantes bénéficient d'une bonne image, et d'un bon accueil. Elles connaissent une forte croissance depuis quelques années. »

■ **Comment définiriez-vous les principes et objectifs fondamentaux de ce mouvement national ?**

« Nos statuts les définissent, mentionnant notamment : le primat du bénévolat et de la gratuité comme critères d'authenticité associative ; et la famille fondée sur le mariage comme modèle juridique le plus favorable à la transmission entre générations, à la protection du plus faible et à la recherche du bonheur... »

Dans une société où 25 % des adultes et enfants vivent une situation de décomposition familiale, des bénévoles qui s'occupent des problèmes qui en découlent ont toute leur place dans l'action familiale. Il n'y a pas à se demander à quoi cela sert : l'on est entouré de gens qui souffrent et ont besoin d'aide !

L'héritage « familial » et associatif du protestantisme est une force pour agir en matière de solidarité, de protection des plus faibles, pour aborder des situations de grande dépendance, les souffrances dues au chômage... »

■ **Parmi les livres que vous avez écrits, l'un a fait un certain bruit. Il est intitulé « Associations lucratives sans but »... Voudriez-vous résumer pour nous la pensée centrale que vous y développez ?**

« J'ai voulu mettre en cause une certaine tartufferie idéologique, qui habille de vertu et d'honorabilité des mauvais comportements, en s'indignant de ce qu'on puisse trouver à y redire, selon le raisonnement suivant : « Puisque nous sommes une association nous sommes bien »... »

C'est ce que j'ai appelé des « structures moralement auto-nettoyantes » : « je suis associatif – ni entreprise cherchant un profit, ni bureaucratie – donc je suis exonéré de toute critique marxiste ou libérale. Je suis moralement bien par nature, laissez-moi dépenser l'argent public – les subventions – sans contrôle, sans avoir à rendre compte ! »

A ce genre de raisonnement spécieux, je réponds : « Vous êtes peut-être bien, mais acceptez qu'on le vérifie :

montrez vos comptes, à un organisme indépendant, neutre, qui ne soit ni vous, ni moi... »

L'idée de ce livre – et c'est ce pour quoi je milite – est donc celle-ci : seules des procédures de contrôle « laïques » – c'est-à-dire fondées sur la séparation des pouvoirs – nous permettront d'échapper à la tartufferie du « modèle français », où parce que l'on affirme œuvrer pour une cause juste, on exige de pouvoir dépenser l'argent public sans contrôle.

Les Associations Familiales Protestantes ont, en ce sens, mené tout un travail bénévole pour promouvoir des procédures de certification dans le domaine associatif, et de contrôle de la dépense publique dans ce secteur associatif, qui emploie un million de salariés et vit à 80 % d'argent public.

Dans la même perspective, les AFP envisagent de commander à l'IFOP un sondage dont les résultats seraient rendus publics lors du prochain colloque biennal de Fontevraud du 12 au 14 octobre prochains. Le sondage sera conçu dans l'esprit du projet d'Etats Généraux du Protestantisme élaboré lors du premier colloque de Fontevraud en octobre 1984 et présenté par Jacques Ellul à l'occasion de la commémoration de la Révocation de l'Edit de Nantes.

Il s'agit de vérifier si l'actuel projet associatif des AFP – en son discours et ses statuts – correspond bien aux valeurs, aux réalités socio-professionnelles, aux comportements associatifs, aux choix moraux et familiaux, etc., du protestantisme...

Les résultats de ce travail devraient permettre aux AFP de mieux se situer dans leurs relations avec les protestantismes, le mouvement familial, les partenaires sociaux, les pouvoirs publics et les médias. »

■ Observateur éclairé de l'évolution de la société française depuis des dizaines d'années, quel regard posez-vous sur celle-ci ? Existe-t-il un « mal français » ?

« Le problème français est celui dont je viens de parler. C'est une question morale. La France est habitée par cette idée fausse que le pouvoir est bon, que l'argent public est bon, sa dépense juste en soi, moralement supérieure... Or, l'argent est le même partout. Il a le même effet sur les esprits fragiles, publics ou privés. C'est pourquoi la transparence est préférable à l'opacité, partout, et tout pouvoir exige un contre-pouvoir.

L'autre péril français, nous l'avons évoqué, c'est le corporatisme et l'étatisme, qui conduit à une « société de défiance » selon le titre d'un excellent ouvrage de Pierre Cahuc sur le sujet... »

■ Certains penseurs disent que nous vivons une époque particulière, un peu semblable à d'autres moments de l'histoire des hommes, où la fin d'un monde cohabite avec l'émergence d'un nouveau monde (« monde » pour définir plus qu'une civilisation) et que les sous-brets et crises en sont une conséquence et un symptôme. Qu'en pensez-vous ? Et si cela est, quelles sont les caractéristiques de ce « monde ancien » qui disparaît et les lignes forces de ce « monde nouveau » qui apparaîtrait ?

« Chacun se rend bien compte que nous vivons un basculement planétaire – l'Asie, par exemple, la Chine, l'Inde s'enrichissent et nous concurrencent désormais – avec des conséquences dont les détails nous échappent. Mais il est évident que nous avons là une sorte de « tempo » séculaire – et peut-être même millénaire – dans l'histoire mondiale.

Quant à la France, elle vit dans cette société de défiance que j'ai évoquée : les Français, nous disent les sondages, ne font plus confiance à la classe politique, aux élus, à la justice, à l'école, aux médias, au marché et à l'entreprise... c'est un pessimisme unique au monde !

Et pourtant, les Français ont des enfants, plus que leurs voisins allemands, anglais, espagnols... Or, un peuple qui fait des enfants n'est pas pessimiste !

C'est donc que les Français ne sont pas pessimistes pour leur pays, mais sur « l'élite », les décideurs.

Nous arrivons également à la fin d'une époque où l'on a cru pouvoir dépenser sans compter, lever des impôts et

payer, emprunter à tout va... Cela a duré trente ans, mais l'on est au bout de ce système.

La France a aujourd'hui le même déficit qu'en 1788, à la veille de la Révolution : il représente, comme alors, un tiers de la dépense de l'Etat.

Marc Bloch, grand historien et fondateur de l'Ecole des Annales, soulignait que sous Henri IV, la monarchie avait encore le choix entre casser les privilèges des corporations, de l'aristocratie, de l'Eglise de Rome (etc.) – et rallier à elle tout le peuple – ou défendre ces privilèges... Elle a choisi cette dernière option.

Le peuple n'a plus été consulté pendant un siècle et demi : les derniers Etats Généraux ont eu lieu en 1620.

Quand tout est bloqué, en 1788, on les convoque pour hausser les impôts... et un an après, c'est la Révolution.

Nous sommes aujourd'hui dans un autre type de situation de privilèges multiples fondés sur la dette publique... Il faut remettre cela en cause, car la France est dans une situation de crise d'ampleur historique. »

■ Et quelles espérances et craintes cette mutation fait-elle naître ? Qu'est-ce qui, pour vous, demeure immuable et sur quoi les hommes de ce temps et de tous les temps doivent-ils s'appuyer, bâtir ?

« Je rencontre souvent des gens pessimistes... Et il est vrai que tout est possible. On peut aller à la catastrophe. Mais je serais pessimiste si la situation était sans espoir. La foi me dit d'aller de l'avant. Elle nous dit que l'impossible n'existe pas... »

Et la grâce – la gratuité – me dit que je peux agir sereinement, paisiblement et librement si je n'ai peur de rien, et si je n'attends rien en retour – ni bénéfices, ni crédits, ni décorations...

Je me bats pour ce en quoi je crois quel que soit le résultat ; et si je le fais aux côtés d'amis, alors c'est le bonheur !

Voilà ce qui me protège du pessimisme, mais qui n'empêche pas l'exaspération face aux difficultés, aux échecs, à l'état de notre société... »

■ Vous avez eu l'occasion de visiter la Bretagne et la connaissez aussi par vos travaux à l'INED... Quels sentiments et pensées vous inspire notre région, son histoire, sa culture... ?

« C'est une région qui est aimée des Français, même si les bretonnants en ont parfois indisposé un peu... C'est un territoire agréable, et un peuple aimable qui se tient debout, qui est crédité d'avoir beaucoup souffert pour la France en 14-18, ce qui est vrai... »

Il y a des régions où l'on va de manière classique : le Périgord, la Provence, la Gascogne... D'autres sont simplement un guide touristique, comme les Pays-de-Loire ; d'autres encore – comme la Bourgogne ou le Dauphiné – n'ont pas de cohésion ; certaines ont au contraire une identité forte comme l'Auvergne, les Cévennes, ou sont symboliques de l'histoire de France comme l'Alsace-Lorraine... La Bretagne, c'est un peu spécial, c'est un lieu et des gens de caractère, comme le sont aussi les lieux et les gens de montagne. Gens de montagne et gens de mer sont d'ailleurs assez proches. Historiquement, ce sont souvent des peuples démocrates et résistants... »

(Entretien recueilli par S.C.)